

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°008/2021

OBJET : Administration Générale : Subvention Association les Nouvelles Générations Départementales

L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de février à 15 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 février 2021

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX /**PROCURATIONS** : Michaël TRUCCHI à Romain BIANCHI / Vanessa BEAUJAUD à Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO à Alexandra RUSSO / Gracienne DODAIN à Serge DIGANI / Maëva THOMMERET à Véronique MINISCLOUX / Jean Marc OCCHIOSSI à Sandrine GUGLIELMINO.**ABSENT** :**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'association NGD,

Considérant que le montant de cette subvention est prévu dans le cadre du Budget primitif 2021 de la commune,**Considérant** l'investissement de l'association sur la commune de Drap dans le cadre des manifestations officielles, patriotiques tendant à entretenir la mémoire collective,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal :

- d'attribuer une subvention annuelle de **350 €** (trois cent cinquante Euros) à l'association Nouvelles Générations Départementales
- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche afin d'assurer le versement de cette subvention.

Nombre de Conseillers en exercice : 27**Présents : 21****Votants : 27****Absents : 0****Abstentions : 0****Contre : 0****Pour : 27**AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :17/02/2021
et publication en mairie le : 18/02/2021